

Comité Régional de Natation de la Réunion

CA du 09 juillet 2008

Procès-verbal

Le Conseil d'Administration commence ses travaux à 18 h 30.

Présents : Jean-Claude Caussanel, Georges Donvez, Liliane Dorique, Guillaume Bachmann, Patrick Dijoux, Maryline Hassambay, Damien Deschamps, Patrick Floc'h, Philippe Payet, Flore Attyasse, Henri Fontaine.

Excusés : Julie Le Corvoisier, Jean Chaply, Pierre Richeux, Brigitte Céleste, Béatrice Lévy-Valensi, Frédéric Gonier.

Absents : Paul Rivière.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de CA précédent.
- Point financier.
- Nomination CTS
- Agent Fédéral de Développement.
- Situation du NCSA.
- Courrier.
- Questions diverses.

1) Approbation du PV de CA précédent

Le PV de juin est entériné en l'état. Patrick Dijoux demande que lui soient envoyés les PV ayant fait l'objet de modifications en CA pour la mise en ligne.

2) Point financier

Au 30 juin il restait 43 € sur le compte courant, environ 5000 € sur le compte sur livret et 8127 € sur le compte meeting. L'assèchement du compte courant provient essentiellement de l'encaissement du prix des billets du Trophée Alex Jany (21000 €). Ce déplacement ayant été inscrit au titre du fond d'échange, on attend un remboursement de 12500 €. Deux autres subventions annoncées sont attendues à court terme : 4100 € du Conseil Régional pour la formation et 3698 € au titre du CNDS. Le dossier pour le transfert du compte meeting à la Caisse d'Epargne est prêt mais doit encore recevoir l'aval de la direction marseillaise. Une subvention Région de 25000 € pour contribution à l'organisation du XXème MIOI est également attendue pour abonder ce compte.

Pour éviter une situation déficitaire du compte courant, les administrateurs proposent que 8000 € du compte meeting y soient transférés provisoirement, le compte meeting n'ayant aucune dépense à effectuer à court terme, contrairement au compte courant. Proposition adoptée par le CA.

Jean-Claude Caussanel demande en outre qu'on recherche activement un opérateur proposant des solutions de téléphonie tout en un au forfait. Skype a déjà été installé sur l'ordinateur du comité mais Caroline ne sait pas s'en servir. Patrick Dijoux lui apprendra.

3) Nomination CTS

La nomination de Franck Schott au poste de CTS arrive à point nommé. Sa prise de fonction est prévue au 1^{er} septembre. Franck Schott postulait depuis deux ans et cette nomination a probablement été accélérée grâce à une intervention de la députée-maire de Saint-Paul. Une lettre de remerciements lui sera adressée.

4) Agent Fédéral de Développement

Au plan fonctionnel, l'arrivée inopinée du nouveau CTS rend redondante la mission d'Agent Fédéral de Développement, d'autant que la situation financière du CRN est délicate et que le montage financier accompagnant la création du poste n'est pas bouclé. En effet les trois subventions demandées ne sont toujours pas accordées et peu susceptibles d'être reconduites d'année en année. Un tel poste engagerait le prochain comité à hauteur de 30000 € au moins, annuellement, somme qui viendrait peser sur son fonctionnement pendant trois ans.

On convient donc de contacter sans tarder Benoît Grattepanche pour l'informer de cette nouvelle situation. Elle n'est pas le fait d'hésitations du comité mais d'un concours de circonstances défavorable pour lui. Son embauche est remise à une date ultérieure non précisée. Damien Deschamps s'en chargera.

5) Situation du NCSA

Rappel de la situation : la nouvelle direction municipale des sports de Saint-André demande à la Présidente du NCSA de produire les diplômes fédéraux de son entraîneur principal. Il semble que cette demande n'ait d'autre intention que de retirer des créneaux à ce club, au profit d'autres, en l'accusant d'illégalité dans la conduite de ses activités. La Présidente du NCSA demande que le CRN atteste auprès de la mairie de Saint-André que son entraîneur possède le diplôme en question.

Sur le fond la FFN contactée confirme qu'aucun diplôme n'est requis pour entraîner bénévolement. Seule la sécurité doit être assurée et la simple présence d'un surveillant de baignade titulaire du BNSSA, non obligatoirement intervenant, suffit. En revanche, si des entraîneurs sont rémunérés, ils doivent être brevetés d'état.

D'autre part, un club affilié à la FFN a des droits d'accessibilité au bassin, surtout si sa construction a été financée par des subventions d'état, FNDS notamment.

Le CRN ne peut attester d'un diplôme qui n'existe pas mais il peut se faire l'avocat du NCSA et de son entraîneur, ancien membre du comité dont l'expérience et les qualités ne sauraient souffrir de contestation. Si les faits pressentis se confirment, un courrier en ce sens sera fait à la Présidente du NCSA. Affaire à suivre...

6) Courrier

- DDJS

- a) 04/07 : Courrier destiné à compléter le dossier CNDS 2008 (3000 € à justifier) pour mise en paiement.
- b) 27/06 : Notification de l'attribution d'une subvention de 3698 € au titre du CNDS.
- c) 18/06 : Notification de l'attribution d'une subvention de 12500 € au titre du Fonds d'Echange pour la participation à la Coupe de France Benjamins des Départements.

- FFN

- a) 08/07 : Convocation de Yann Besson au siège de la FINA le 16 juillet, comme suite au contrôle antidopage des Interclubs 2006.
- b) 07/07 : Appel au développement régional du water-polo féminin et création de la Coupe de France des Régions Espoirs Féminines.
- c) 07/07 : Compte rendu du comité directeur restreint du 18 juin 2008, clôturant l'incident survenu à l'Open EDF de Paris (départ non pris par 3 nageurs marseillais pour l'épreuve du 100 m NL).
- d) 04/07 : FFN Direct n°8 présentant, entre autres, la liste des sélectionnés pour Pékin.
- e) 03/07 : Invitation à présenter les propositions de récompenses sans délai, la commission se réunissant le 10 octobre, la remise devant se faire le 7 novembre, la veille de l'AGE.
- f) 03/07 : 266268 licences fédérales en 2007-2008.
- g) 20/06 : Courrier de Francis Luyce à Jean Chaply, réagissant aux nouvelles perspectives pour le CRN après les municipales et évoquant les difficultés persistantes de renommer un CTR à la Réunion.

- ORESSE

- a) 08/07 : Attribution d'un billet gratuit Réunion-Paris et retour à Marjorie Hoareau en récompense de ses résultats aux JIOI 2007.
 - b) 08/07 : PV des réunions de CA des 18 mars et 7 avril 2008.
 - c) 02/07 : Projet CJ3 (Championnat de France Minimes-Cadets financé à 35% pour deux adhérents et un cadre.
- Natation synchronisée

03/07 : Nouveau programme Synchro et documents d'accompagnement.

- Meeting

- a) 04/07 : Lettre de refus de Jules Caillé Autos de s'engager en faveur du Meeting.
- b) 04/07 : Lettre de refus de la mairie de Saint-Paul de mettre à disposition les bungalows et la salle du centre de vacances de l'Hermitage pour la préparation du Meeting.
- c) Echange de correspondance, relative aux réservations de billets d'avion, entre Jean-Claude Caussanel et la présidente de la commission Natation Course du comité Ile de France, dans le cadre d'une participation au MIOI et au Trophée des Régions.

- Conseil Général

03/07 : Accusé de réception des documents du CNSP relatifs à l'organisation de la journée départementale de Sport Adapté et évocation d'une conversation téléphonique entre Catherine Chane-Kune et Patrick Floc'h concernant le déplacement des benjamins à Saint-Malo.

- Divers

- a) 07/07 : Bilan de l'exercice 2007 du syndicat des copropriétaires de la MRS, approuvé par l'AG du 26 juin 2008.
- b) Publicité pour le restaurant Casablanca.

- c) 13/06 : LRAR de Suisse de Réassurances (France), informant le transfert de son portefeuille à Luxembourg chez SRE et son changement de nom.

7) Questions diverses

- a) Trophée Alex Jany

Félicitations à l'équipe réunionnaise pour ses performances à la Coupe Benjamins des Départements : 1^{ère} en filles, 1^{ère} en garçons et 1^{ère} au général pour la région Bretagne. On attend avec impatience le classement national mais on craint qu'il ne soit jamais publié, certaines épreuves différant d'une région à l'autre.

- b) Participation de Caroline au CA

Jean-Claude Caussanel estime opportun que la secrétaire permanente du Comité assiste aux réunions de CA. Des précisions de dernière minute pourraient être apportées aux débats et les décisions urgentes pourraient être traitées sans délai. Caroline bénéficierait alors de récupérations. Accord de principe des administrateurs.

- c) Assemblée Générale Fédérale Elective

La FFN a inscrit une AGE le 8 novembre 2008. Le bruit court que la plupart des Régions auront avancé leur AGE d'ici cette date afin que ce soient des présidents de Comités Régionaux élus pour la nouvelle olympiade qui puissent désigner le prochain Comité Directeur de la Fédération. Jean-Claude Caussanel demande si on ne devrait pas s'aligner sur cette position. Les administrateurs s'en étonnent car la présidence de Jean Chaply court jusqu'en mars 2009. D'autre part ils s'interrogent sur la légalité d'une AGFE de circonstance. Damien Deschamps propose d'adresser un courrier à la FFN afin d'y voir plus clair.

Le Comité clôture ses travaux vers 20 h 50. Il remercie Guillaume et Catherine Bachmann pour l'excellence du travail accompli pour la natation réunionnaise et leur souhaite bon vent pour la suite

de leurs carrières. La remise d'un tee-shirt en guise de cadeau scelle cet au-revoir autour d'un verre de bulles.

Prochain CA à la MRS, le mercredi 10 septembre 2008 à 18 h 30.